

[Texte]

that they started with. The reason they are working is obviously to get money, so they will really need periods of unemployment while they get a job that is suitable for them. They will have to come in and out, and if they are going to give money to people in high unemployment areas then they should also make other considerations—not that we are recommending, but if one is doing it then it should be fair to the other.

Our women did not want duration cut. I am not quite sure why they did not, but in the questionnaires we have given they did not want the duration cut. If they could go the other way with the long-term of course, it would be automatic, it would fit in. The people with short-term employment would have short duration and it would really fit if they could only go that way. So again we are still recommending a longer work history, and as long as possible.

Penalties for voluntary quitters is really worrying us a lot. We find now that a great many women are leaving their jobs and they find it very hard to prove just cause; in fact, they do not really know why they are leaving. When women start a job, particularly the new entrants, they have to take a job that is close to home because they still have the main household responsibilities as well and they do not feel secure. They take some pretty rotten jobs, because they are available, and they tend to stay for maybe one or two years. However, if they are in a bad situation where the job working conditions are poor, where maybe they do not get along well with their employer, where they are finding it hard to get home. . . there are all kinds of reasons that pile up when a woman leaves her job. She wants that money; she does not leave it just for nothing. So even with the one to six weeks we hear more and more cases of women who are really being penalized.

The appeal committee, or whatever it is called, gets a lot of cases like that, and a lot of women get nervous and cannot go before an appeal board. So even the one to six weeks is hard, and from seven to twelve weeks would just be killing. It would keep these women in the low jobs and would prevent the economy from having them move up where they are more capable of doing it.

[Traduction]

souhaitent le faire et que cela signifie qu'elles continueront d'avoir le même niveau de dépenses que si elles travaillaient. Si elles travaillent, c'est évidemment pour faire de l'argent, de sorte qu'elles ont vraiment besoin de périodes de prestations d'assurance-chômage lorsqu'elles sont à la recherche d'un emploi qui leur convient. Donc, parfois elles auront un emploi et parfois elles seront en chômage et, dans la mesure où on donne de l'argent aux gens dans les régions à fort taux de chômage on doit également tenir compte d'autres aspects—nous n'en faisons pas une recommandation, mais ce qui vaut pour l'un doit bien valoir pour l'autre.

Nos femmes ne souhaitent pas une réduction de la durée des prestations. Je ne sais pas exactement pourquoi, mais il ressort des réponses à notre questionnaire qu'elles ne souhaitent pas que la durée soit réduite. Si notre recommandation sur la durée de l'emploi était retenue cependant, cette question serait automatiquement réglée. La période de prestations sera proportionnelle à la durée d'emploi et le problème serait réglé si on pouvait seulement accepter ce que nous persistons à recommander, à savoir la prise en considération de la durée de l'emploi, les prestations étant proportionnelles de celle-ci.

Les pénalités en cas d'abandon volontaire nous préoccupent énormément. Nous constatons à l'heure actuelle qu'un grand nombre de femmes quittent leur emploi et qu'elles arrivent difficilement à invoquer une raison valable. De fait, elles ne savent pas au juste pourquoi elles quittent leur emploi. Lorsqu'une femme commence à travailler, surtout lorsqu'il s'agit d'une nouvelle arrivante, elle doit souvent chercher un emploi situé près de chez elle puisqu'elle continue d'assumer l'essentiel des responsabilités domestiques et aussi parce qu'elle est généralement en proie à l'insécurité. Les femmes acceptent donc souvent des emplois plutôt minables parce que ces emplois sont disponibles et elles ont tendance à conserver l'emploi durant un an ou deux. Cependant, si elles se trouvent dans une situation où les conditions de travail sont mauvaises, où elles n'ont peut-être pas de très bons rapports avec leur employeur, où il leur est difficile de répondre. . . Enfin, lorsqu'une femme quitte son emploi, c'est pour une foule de raisons diverses qui s'accumulent. Il faut comprendre qu'elle a besoin du revenu et qu'elle ne quitte pas cet emploi de gaieté de coeur, par caprice. Ainsi, même avec le délai de carence de une à six semaines, nous constatons qu'il y a de plus en plus de cas où les femmes sont réellement pénalisées.

La Commission d'appel, si c'est bien son appellation exacte, accueille un grand nombre de cas de ce genre et bien des femmes se laissent impressionner et n'ont pas le courage de comparaître devant une commission d'appel. Ainsi, même avec un délai de carence de une à six semaines, la situation est difficile et on porterait un coup mortel aux femmes en décidant d'imposer un délai de sept à douze semaines. On maintiendrait ainsi les femmes dans des emplois inférieurs et on les empêcherait